

Dossier traité par :
David CASTERMAN
Directeur financier

☎ 065/41.30.09 ✉ david.casterman@hap.be

Administration Communale de Mons
Monsieur Nicolas MARTIN
Bourgmestre
Grand Place 22
7000 MONS

Mons, le 25 juin 2021.

Concerne : demande de la garantie de la Ville de Mons pour la couverture d'emprunts.

Monsieur le Bourgmestre,

Le Conseil d'administration du Centre Hospitalier et Psychiatrique de Mons-Borinage, en sa séance du 24 juin 2021, a procédé à l'attribution du marché d'emprunts relatif au financement de divers investissements en matériel informatique, médical, non médical et de travaux relatifs aux exercices 2020 et 2021, pour un montant total de 8.250.000 €.

Il s'agit d'un ensemble d'investissements de routine destinés au maintien du parc informatique et de matériel médical / non médical de l'institution, ainsi que quelques travaux d'entretien, au cours des deux années considérées, tant au CHU Ambroise Paré qu'au CHP Chêne aux haies.

Le Conseil d'administration a examiné l'offre remise de manière consortiale par les banques Belfius et ING, qui avaient été invitées à introduire cette offre, de même que le Crédit Professionnel du Hainaut, lequel s'est abstenu.

Cette offre porte sur le financement des lots d'emprunts suivants :

- Catégorie 3 ans : 1.500.000 € ;
- Catégorie 5 ans : 3.000.000 € ;
- Catégorie 10 ans : 3.500.000 € ;
- Catégorie 25 ans : 250.000 €.

Soit un total de 8.250.000 €.

Les institutions financières conditionnent leur offre à l'obtention de la garantie de la Ville de Mons en tant que caution solidaire des engagements de remboursement du montant total des crédits de catégorie 10 et 25 ans consentis à l'Intercommunale.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous prier de bien vouloir mettre ce point à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil communal.

Tout renseignement relatif à la présente peut être obtenu auprès de Monsieur David CASTERMAN, Directeur financier (tél 065/413.009 – email david.casterman@hap.be).

Nous vous remercions vivement de la suite que vous réserverez à la présente, et vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Stéphane OLIVIER
Directeur général



Marc BARVAIS
Président



Annexes :

- Délibération d'attribution du marché par le Conseil d'administration du 24 juin 2021.
- Copie de l'offre.
- Modèles de délibération du Conseil communal, transmis par les banques.